



## BULLETIN D'ENGAGEMENT A UNE MANIFESTATION ORGANISEE PAR LE MGCF

Manifestation : ENTENTE CORDIALE 2026

Date : 25 AU 27 09 2026

Organisateur : GILLES DUMAZET /ALAIN ARNAUD

Téléphone : 06 80 00 48 91 /06 01 71 17 52

Point accueil des participants : HOTEL LE ROCHER DU CERF 4 RTE DU ROCHER DU CERF. STATION DU LIORAN 15300 LAVEISSIERE 04 70 49 50 14 HEURE : 9 HEURES

	Pilote	Copilote	Marque du Véhicule :
Nom			Type
Prénom			Cylindrée
Adresse			Année de mise en circulation
Ville			Couleur
Code postal			Cie d'assurance
Téléphone portable			N° police assurance
Adresse @ courriel			<b>Club et N° adhérent</b>

Engagement membre : équipage de 2 personnes chambre double : **560.00€** 1 personne single : **370.00€**

Merci de préciser (selon disponibilité) : lit double ou lits jumeaux

**Signaler à l'organisateur les éventuelles allergies ou intolérances**

Paiement par chèque **libellé au nom du MGCF** ou par virement bancaire à la Société Générale 03800 GANNAT- IBAN : FR76 3000 3038 4500 0372 7125 758 - BIC Adresse SWIFT : SOGEFRPP

Le bulletin d'engagement, le paiement ([pour un virement joindre une copie de l'ordre du virement bancaire signé et émis pour le montant total](#)) sont à adresser à :  
GILLES DUMAZET 36 RTE DE BOURZAT 03260 ST GERMAIN DES FOSSES

[\*\*Je m'engage à respecter les termes de la Convention de Sortie, accessible à partir du calendrier des activités sur la ligne de présentation de la sortie.\*\*](#)

### Modalités d'annulation et de remboursement

\*\*\*30 jours avant le départ 80% de remboursement

\*\*\*15 jours avant le départ 50% de remboursement

\*\*\*1 jour avant la date aucun remboursement ne sera effectué

\*\*\*Un départ pendant la manifestation, ne peut droit à aucun remboursement partiel

\*\*\* Les remboursements seront effectués exclusivement par virement bancaire. (RIB à fournir dans ce cas)

**A la date de la participation, je précise que je possède un permis de conduire valide, une attestation d'assurance à jour de règlement et un contrôle technique valable**

**Signature et mention manuscrite « lu et approuvé » obligatoire**